

A tsévau su on caïon : (patois du Gros-de-Vaud)

Autor(en): **Chambaz, Octave**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199230>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dernier bailli prit, en 1798, la route de Berne, il demanda comme consolation qu'on lui permît d'emporter, au fond du caisson de sa berline, quelques tomates mûres à point.

O tomme, savoureuse et fondante, toi, homicide! Quelle infamie! On a prétendu qu'il suffit d'en injecter sous la peau d'un cobaye pour le faire mourir. Mais quand a-t-on vu que la tomme se prit en injections sous la peau, et je voudrais bien voir la figure que vous feriez, monsieur le savant, si l'on vous seringuait sous le cuir quinze onces de fondue au fromage, ou un demi-litre de saumure en guise de jambon.

Oh! mais, nous la défendrons, notre tomme. Que deviendrions-nous, sans elle? Avec quoi nos magistrats, nos juges, nos professeurs et nos hommes d'Etat dix-heureraient-ils si nous ne l'avions pas?

N'est-ce pas, monsieur le conseiller, vous leur direz, à ces prétendus savants, qu'elle n'a jamais tué personne, notre tomme. Vous leur direz qu'après en avoir mangé, vous êtes toujours de bonne humeur, indulgents et dispos.

Vous leur direz, monsieur l'avocat, que de fois vous avez trouvé en mangeant une tomme la superbe péroraison qui vous a valu les applaudissements du public et les félicitations du prévenu.

Vous leur raconterez, monsieur le pasteur, avec quel plaisir vous avez entendu parfois une de vos paroissiennes vous dire, quand vous veniez de faire une longue course dans la neige: « Monté, monsieur le ministre, on n'a rien de bon à vous offrir, mais si vous saviez gré d'un bocon de pain et de tomme!... »

Elle est populaire et démocratique, la tomme! Elle se trouve aussi bien chez le pauvre que chez le riche. Elle n'a besoin de rien pour se faire valoir: elle se suffit à elle-même. Ne me parlez pas de ces mets recherchés qui ne sont bons qu'avec une foule d'ingrédients de toutes sortes. Avec elle, rien de pareil: pas même du sel et du poivre, à moins d'être un barbare, tout comme ceux qui mélangent le Désaley d'eau de seltz.

Ah! les belles courses d'autrefois, quand nos montagnes n'étaient pas encore infestées d'étrangers, que les plus beaux points de vue n'étaient pas encore gâtés par des réclames idiotes et qu'on pouvait s'étendre sur la mousse ou le gazon sans risquer de s'asseoir sur une boîte de sardines. Nous avions peu d'argent dans nos poches, mais cela nous était bien égal. Nous étions jeunes, pleins d'entrain, nous aimions courir et nous ne pensions pas comme la jeunesse d'aujourd'hui qu'il faut être vieux à vingt ans et que le rire n'est bon que pour les sots.

Parfois, le dimanche matin, avant que les étoiles se fussent éteintes, nous partions, six ou huit, toujours en nombre pair, car chacun avait sa tsermaillère, et nous allions, un peu à l'aventure, jusque sur une des montagnes voisines.

Quand la faim nous prenait, une de ces bonnes faims de la vingtième année qu'on voudrait tant retrouver à soixante ans, on s'asseyait en rond sur le gazon. Les filles relevaient leurs jupes de milaine, étendaient sur leurs genoux un mouchoir de poche et l'on débattait le menu. Il était simple: une miche et une tomme, mais ce qu'il était bon! La tomme laissait couler de larges gouttes blanches sur la feuille de gentiane qui servait de plat, et l'on faisait de savoureuses tartines en répétant gaiement le vieux revî:

Petit homme de Bourgogne,
Qui mange son pain sans tomme.

Nos filles lui trouvaient toujours, à notre tomme, un fin goût de noisette; nous autres, nous prétendions que c'était simplement le

goût de boco, mais nous n'en perdions pas un coup de dents.

Le régal fini, on essuyait son couteau, on s'en allait bravement boire un coup à genoux au ruisseau le plus proche, et l'on s'en revenait, bras dessus, bras dessous, contents comme des bossus. On se souciait bien des microbes alors, et des savants!

Aujourd'hui, que nous reste-t-il de toutes ces joies d'autrefois? On va bien toujours sur nos montagnes, on y va même plus que jamais, mais on y va en chemin de fer, ou bien on se charge de provisions suffisantes pour nourrir un escadron, et l'on gâte son plaisir par le poids de son sac.

Puis les savants sont venus et, sous couleur d'hygiène, nous ont enlevé peu à peu nos joies les plus innocentes.

Plus de vin, plus de tabac, de l'eau stérilisée et du lait bouilli! Plus de baisers même, de peur des microbes. Et si le vieux Pierre d'Antan pouvait retrouver ses dix-huit ans, le sentier fleuri d'aubépines et sa mie Rosine, il n'oserait plus, sans qu'un spectre vint se placer entre eux, lui prendre, comme autrefois, quelques baisers qu'elle lui reprendrait aussitôt.

Et l'on voudrait encore, aujourd'hui, nous interdire la tomme! Non, mille fois non, nous ferons plutôt une révolution. Nous voulons pouvoir chanter comme autrefois:

Salut, riant fromage,
Au bout de mon couteau,
Toi, qui de mon jeune âge,
Fus le premier morceau.
Que ta douce présence
Pour mon cœur a d'attraits...

Nous voulons garder notre tomme malgré les microbes et la Faculté, et répéter, s'il le faut: Plutôt mourir avec elle que vivre sans elle!

Pierre d'ANTAN.

Casse-museaux.

Ce nom — fort déplaisant en soi — évoque dans mon esprit tout un monde de souvenirs. Je revois une petite ville de La Côte, bien propre, où s'écoulèrent les premières années de ma vie. Je revois une bonne femme, petite, fluette... Mais, au fond, peut-être ne savez-vous pas ce qu'on entend par *casse-museaux*. C'est une pâtisserie spéciale que je grignotai dans mon enfance. La petite vieille dont je parle les fabriquait seule — elle en avait le monopole — et les jours de « promotions » ou d'abbayes, elle s'en allait, de son pas menu, traînant un petit char où était son banc et sa caisse à pâtisserie.

Et les casse-museaux étaient bientôt dans toutes les poches; gros comme des châtaignes, durs juste assez pour justifier leur appellation. Ils étaient fort mauvais et, pour cette raison, — peut-être aussi à cause de leur bon marché — s'achetaient-ils beaucoup. Je n'ai jamais, pour ma part, compris leur vogue. Et quand on en parlait à la bonne vieille vendeuse, elle vous disait invariablement, en se passant la main sur la bouche:

— C'est astringent!

Qu'entendait-elle par là?... Je ne l'ai jamais su.

Donc j'achetais des casse-museaux, comme tous les autres gamins, parce qu'ils étaient durs comme des cailloux et qu'il fallait des efforts de mâchoires surhumains pour en venir à bout. Cela faisait durer plus longtemps le plaisir.

Devenu grand, je n'y pensai plus. J'appris cependant, il n'y a pas très longtemps, que cette curieuse pâtisserie fut importée de Lausanne, où on la fabriquait au commencement du siècle dernier.

Puis, l'autre jour, en fouillant d'anciens bouquins dans une vieille bibliothèque, voici que je tombai par hasard sur une note relative à ces bonbons. Elle m'intéressa vivement et je la transcrivis sur mon cahier de notes.

Voici ce qu'elle m'apprit:

Les casse-museaux sont fort anciens, puisqu'ils datent déjà du *xvi^e* siècle. Comment, de France, vinrent-ils chez nous, à Lausanne? C'est ce que nous ne saurons jamais. Sans doute, un aïeul de la petite vieille marchande revint-il de Paris à cette époque avec la recette de cette pâtisserie; c'est assez probable. Ce qui est plus certain, c'est qu'en changeant de pays, le casse-museau a changé de nature — comme vous l'allez voir — et que, d'antiphrase qu'il était, il s'est mis en parfaite harmonie avec son appellation.

Cette note figure dans une lettre sur *La jouissance des femmes sur la défiance des tavernes et cabarets* (1613), où se trouve ce passage:

« Vous ne voyez pas tant de casse-museaux chez les pâtisseries que chez les yvrongnes, ny tant d'œufs pochez au beurre noir aux cabarets que d'yeux pochez chez ceux qui font gloire et coutume de les fréquenter. »

Puis vient la note à propos du mot « casse-museaux »:

« C'étoit une espèce de petits choux fort délicats, faits d'une pâte molle, et qui, par conséquent, n'étoient appelés casse-museaux que par antiphrase. Peut-être avoit-on dit d'abord *cache-museaux*, parce que la figure de celui qui en mangeoit s'y perdoit dans la pâte. Au *xvi^e* siècle, c'étoit déjà une friandise fort goûtée. Dans la *Farce nouvelle, très bonne et très récréative pour rire des cris de Paris*, le Sot crie entre autres choses: *Casse-museaux chaulx, casse-museaux chaulx.* »

(Anc. théâtre. T. II, f° 213.)

J'ignore si la bonne femme, qui vit toujours, fabrique encore de ces friandises pétrifiées; peu importe, du reste; les casse-museaux étaient tellement déçus que — en dépit de leur ancienneté — je les verrais disparaître sans une larme de regret.

Sortant du four, ils avaient, ma foi, l'air de revenir de la Saint-Barthélemy!

Le casse-museaux est mort, paix à ses cendres.

Février 1902.

CH.-GAB. MARGOT.

A tsévan su on caïon.

(Patois du Gros-de-Vaud.)



L'étaï on'annaïe dè truffè, iau dzeins et bitès pouavan in agaffà à remollhemor et iau lè dzouveno valets, que n'avan pas passà l'é-coûla, po sè fèrè on bon thoraxe, profitavan dè s'in ingozallà à gaôla quiet vaô-t-ou.

¶ In vayin lè pétaïès que l'in traizai, Tadié — lo cousin dè Mouzet, noutron derbounnai — que ne gardavè dè coutema qu'ona tschivra, avai dècidà avoué sa fenna, la Nanette, d'atselà onco on bétion po laô z'aidy à destruire tot ci butin.

S'in va dan à la premiere faire dè Payerne, et raminnè, in sublien, aô bet d'ona cordetta, on caïon et pas on petit.

Stu caïon, qu'allavè dzo su l'âdze et qu'irè asse chet que se vegnà dè passà six mai à la tsemènà, étaï tiurieux à vaire. Sa rita ressemblavè à n'on mandze dè remasse; sè pai, rai kemîn clyao daô boque d'on vilho gendarme, étan plye rodze què lou fi, et on arai frémà in vayin son vintro, asse pliat qu'ona pétublya crévaie, que ne l'ai étaï pas pi intrà on gran dè sau dū que l'irè aô mondo.

Mà cein que fasai récoulà lè fennès et grulà lè bouébo dein laô tsaussès, quand Tadié l'in-

menavà pè lè tserairès dè Payerne, l'étai sè z'orolhiès et son museau, d'ona grantiaò....
Diu no préservai! Enfin quiet, ona bite à montra dein ona menadzèri.

Tadié, li, sè sondzivè que l'avai fè ona bouna paise, atteinu que l'avan prau mataira à l'otau po fèrè veni, in pou dè teimps, ci esquelette, asse pèzan qu'on conseilèr et asse gras qu'on tasson. Lè paòtitrè cein que sarai arrouvâ, avouè lè bounès mitra dè la Nanette, se la tséravouita dè bite ne laò z'avai pas djuì, la né mima dè la faire, on tor (estiuazadè! lè dèfecilo dè derè autramin), mà djuì on vretabliò tor dè caion.

Lo sèlaò allavè sè mussi, quand lo derbounnai, que rêvegnaì dein impouèzenâ on par, dèminèd à Tadié, que fougavè dèvan tsi li, à voualti son caion.

— Tant que te vudri, cousin Mouzet, l'ai fâ Tadié in lo menin vers lo boiton.

N'a pas z' pletou advrai la porta, què ci tsancro dè pouai (perdenâ-mè!) sein complâ ni ion ni doù, l'ai chaòtè intrè lè tsambès. Tadié, tot épouairi et po crairè dè lo rateni, sè chitè dèchu in serrin lè dzenâ et l'impougnin pè lè pai. Mà lo bougro ne fâ qu'on chaut quantia la tserraire, et lo vouaïque via, drai innan lo veladzo, avouè Tadié su la rita, veri à récoulons et que sè tegnai tot bossu, tant l'ire émochenâ.

Mouzet, qu'étai zetâ dè suite appellâ la Nanette aò sècor corressai apri in bouailin ai dzeins que s'attroupavan: Arrètâ dè-lou! Dè grâce, so vo plyè, mè récoumindò, arrètâdè-lou! — Mà lo caion tractivè adi, plyè rido que se l'avai portâ lo Satan et zu apri li ti lè tcherchiers daò canton.

Arrouvâ dèvan la moutannèri, lo tsin que dzappavè l'a d'obedzi à veri à man draite et à passâ avau lè clyou. Adon, fau-te pas que l'aussè la brelaire dè s'infattâ dèzo on pommâi basset. Ma fai, avouè lè chauts que fasai lo pourro Tadié sè trovâ tot d'on coup prâi à na brantse; mi què cein l'ai yè z'ou ganguelhi, et (sondzi-vo vai?) ganguelhi onco pè son tiu dè tsausse. Pè bounheu que lè dzeins que lo chévessan an zu pedyi dè li et l'an d'aboo dèpeindu, s'in quiet l'arai pu dzevatâ lè grand-teimps. Quand sè z'ou tâtâ d'ai pi à la tita et que l'a cheintu que n'avai qu'on perte cauguiè part, l'a châtâ — sein pire r'infattâ son pantet que saillèssai — aò cou dè sa fenna, qu'arrouvavè tot'essoclyafè. ein l'ai desin: Eh! ma pourra Nanette, crayè bin dè ne jamè tè révaire!

Ci que n'an pas révu, ni li ni sa fenna, lè ci vaudai dè caion. N'ein n'an rézu d'ai novallès què traì mai apri, ai z'inveron dè Tsalandè, pè on tapa-seillon que laò z'a de avai vu, la sènanâ dèvan, dein ona koumouna dè la montagne, d'ai chassou trinnâ on saingllâ su ona ludze, po lo montrâ. L'in avai que volhiavan què ci saingllâ satsè on caion tient avouè dè la choutse et lo tapa-seillon lo crayai assebin. L'a tot parai fè plyési à Tadié et à sa fenna dein aùre rédèvezâ; ka, vo comprindè? l'avan payi duè picès et on franc et regreitavan d'avai dinse fotu via laò ardzein.

Mâ cein que lè z'a lo mè eimbétâ, lè que laò z'infrants, on par dè teimps, ne pouavan plyequa salli sein qu'on lè z'arritè po laò dèminâ sè lao mèrè n'avai pas fauta dè cauqon po rétakounâ (rappo aò perte, per dèrai) et se l'étai verè que laò pèrè briguavè ona place d'instructeu dein la cavalèri? Pu, cein que bourlavè onco Tadié, l'ire dè s'otire appellâ Absalon, pè d'ai linguè dè serpin, que ne sè gènavan pas dè le derè dèvan li, kemin l'avai oïu on iadzo, que rêvegnaì dè la frètèri: Se bayi, desai ion dè sè vesin à on'autro, iau paò itrè lo rodze à la Nanette à Absalon?

Assebin, po attrapâ lo mondo, Tadié n'a min

ratsetâ dè caion et, po vouèdi sa cava, l'a tot bounameint drobylà lè rachon dè truffè à sa tschivra.

Octave CHAMBAZ.

Respect au règlement !



L'Hôpital cantonal logeait encore dans l'imposant édifice de la Mercerie. Un modeste enterrement, venant de l'hôpital, descendait lentement la rue. Derrière le corbillard, trois ou quatre personnes.

Au bas de la pente, un agent de police, « un bleu », comme les appelait jadis, montait la garde. C'était un brave campagnard, qui avait cru bien faire — ils sont nombreux ceux-là — d'échanger la vie libre des champs contre les mirages trompeurs de la ville. Un uniforme bleu et une canne à pommeau argenté, voilà tout ce qu'il avait gagné au change. Il en était très fier et apportait à l'accomplissement de ses fonctions un zèle ardent; le zèle des premiers jours. Il ne connaissait que le règlement.

Quand le triste cortège passa devant l'agent municipal, celui-ci l'arrêta :

« Halte-là! Vous n'irez pas plus loin! Vous êtes en contravention! »

Grand émoi dans le convoi.

En contravention?... Et en quoi? demande le directeur des pompes funèbres.

— En quoi?... Et votre cheval donc?

— Quoi?... mon cheval?...

— Eh bien!... le bon sens, y n'a pas de grolottière!

A nos vigneron. — Ceux de nos vigneron qui ne sont pas encore pourvus d'un canon contre la grêle feront bien de ne pas se presser. Un ingénieur russe, M. Slanoféwitch, vient, dit le *Petit Parisien*, d'essayer un dispositif tout nouveau, qui a l'avantage, en ébranlant l'atmosphère à une bien plus grande hauteur que ne peuvent le faire les canons ordinaires, de protéger une surface de terrain au moins deux fois plus considérable.

L'inventeur se sert d'un groupe de cerfs-volants cellulaires qu'il munit d'une sirène électrique. L'appareil est relié à la batterie d'accumulateurs par l'intermédiaire des conducteurs isolés, en cuivre ou en aluminium, qui font en même temps office de câbles pour le maintien et la direction des cerfs-volants.

Ceux-ci, une fois arrivés au sein de la masse nuageuse qu'il s'agit de dissoudre, l'opérateur n'a qu'à lancer le courant qui déchaîne. À 1000 ou 1200 mètres d'altitude, les vibrations sonores de la sirène. L'ébranlement produit a pour résultat de dissocier les molécules gazeuses et par suite d'empêcher la formation des dangereux grêlons.

Le poste est au concours. — C'est du poste d'exécution des hautes œuvres en Angleterre, qu'il est ici question. La place n'est pas mauvaise si l'on en juge par le nombre considérable des postulants. On en compte actuellement près de huit mille. Parmi les candidats, nous citerons 300 médecins, 150 vétérinaires, 200 bouchers, 500 équarrisseurs, 86 commerçants, 160 fermiers ou agriculteurs, 30 ministres protestants, 200 employés d'administration, 15 anciens convicts et des centaines d'ouvriers sans travail, souvent aussi sans domicile. On voit que la place est très demandée. Avis aux amateurs...

Bon à imiter partout.

A Glasgow, les autorités avaient décidé, pour agrémenter les façades des maisons, de fournir de fleurs les fenêtres des immeu-

bles les mieux tenus. Les propriétaires des quartiers pauvres viennent de prendre une mesure analogue, mais encore plus philanthropique. Depuis quelques mois, les propriétaires dont il s'agit se sont engagés à faire remise d'un douzième du loyer à tous ceux de leurs locataires qui auront entretenu leur logement avec soin et en parfait état de propreté.

Cette prime, où l'hygiène trouve également son compte, a stimulé l'ardeur des populations ouvrières de Glasgow au point que, le mois dernier, plus de soixante pour cent des locataires intéressés ont pu profiter de la détaxe promise et qu'il est question d'étendre la mesure à d'autres quartiers peu fortunés de la ville.

Passe-temps. — Le succès de notre dernier passe-temps (numéro du 1^{er} février) nous engage à proposer encore semblable problème. Comme le premier, nous devons celui-ci à l'obligeance d'un de nos lecteurs. Un peu plus compliqué, le second.

Placer, dans chaque carré, un des nombres, jusqu'à 25, de manière que dans chaque sens (verticalement, horizontalement et en diagonale) la somme des cinq carrés soit 65. Aucun nombre ne doit être répété.

Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Mieux vaut tard. — C'est aujourd'hui seulement qu'il nous est possible d'annoncer à nos lecteurs — qui déjà la connaissent, sans doute — la venue du 2^e volume des *Etrennes helvétiques* (Lausanne, G. Bridel et C^{ie}). Ce second volume renferme un très intéressant article de M. Eug. Secretan, sur Berne et Zurich (cet article fait suite à celui que le même auteur avait consacré à Bâle et à Genève, dans le premier volume). Après M. Secretan, M. Virgile Rossel, qui nous entretient des recensements fédéraux; puis M. Jaccard, qui traite de la végétation alpine, M. Lugeon, du peuplement de la vallée du Rhône, M. Lancel, étude sur le peintre Böcklin, etc., etc. En un mot, les *Etrennes helvétiques* devraient être dans toutes nos bibliothèques.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre. — Demain soir, dimanche, *Les Pirates de la Savane*, cinq actes et huit tableaux, *Grand spectacle*. Ce drame émouvant fait toujours salle comble. Il sera suivi de *Le docteur Jojo*, vaudeville en trois actes. 5 + 8 + 3 = 16 actes et tableaux, aux prix du dimanche. En vérité, c'est pour rien!

Kursaal-Variétés. — A Bel-Air, continuent, avec un succès toujours croissant, les représentations de *En voiture pour Lausanne*, la spirituelle revue locale de M. Robert Monneron. « Jamais nous n'avons eu aussi bien dans ce genre-là! » s'écrient, en sortant, tous les spectateurs. C'est vrai! — Dimanche, *Matinée*, à 3 h.; *Soirée*, à 8 h. Lundi, *Soirée de gala*; au 2^{me} acte, *nouvelle attraction*.

Concert Denéréaz. — Hier soir, dans le temple de St-François, concert superbe, organisé par M. Denéréaz, avec le concours de Madame Marie Brema, cantatrice de Bayreuth, et de M. Cousin, violoniste.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.